

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent sixième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 27 novembre 2006 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 11 décembre 2006

Procès-verbal de la trois cent sixième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 27 novembre 2006 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

---

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Étudiante - Bacc. en sciences sociales	X	
CHÉNIER, Claude J. Représentant des collègues		X
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
DUPRÉ, Robert Professeur - Département des sciences administratives	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GAUDREAU, Pierrette Représentante des chargés de cours	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABERGE, Murielle Directrice - Département des relations industrielles		X
MONFILS, Lisette Blouin Représentante des diplômés	X	
SIMARD, Étienne Étudiant - Maîtrise en développement régional		X
SIMARD, Jean-François Professeur - Département de travail social et des sciences sociales	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	

PRÉSENTABSENT**INVITÉS :**

BOUDREAU, Claude  
Directeur- Communications et recrutement X

MELANSON, Yves X  
Responsable des relations avec les médias

**OBSERVATEURS RÉGULIERS :**

MONDOU, Hélène X  
Agente de recherche  
Décanat des études

ROCHEFORT, Odette X  
Technicienne - EMI

**SECRÉTAIRE :**

BONDU, Micheline X  
Secrétaire général

La présidente du Conseil d'administration, madame Marlène Thonnard, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 30.

---

### **1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Élodie Bleyaert, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent cinquième réunion
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Entérinement des décisions de la deux cent quatre-vingt-neuvième réunion du Comité exécutif
- 4.- Affaires générales
  - 4.1 Nomination des membres du Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais (comité 2007)
  - 4.2 Politique linguistique
- 5.- Affaires académiques
  - 5.1 Critères d'embauche des professeures et professeurs pour l'année 2007-2008
  - 5.2 Adoption des exigences de qualification pour l'enseignement des personnes chargées de cours
  - 5.3 Évaluation des professeurs
  - 5.4 Renouvellement de contrat et octroi de la permanence à un professeur régulier du Département de relations industrielles
  - 5.5 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Tinko Eftimov
  - 5.6 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Sarifuddin
  - 5.7 Ouverture et implantation d'un programme de Certificat en cybermuséologie
  - 5.8 Programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle
  - 5.9 Cours ARU9003 - *Atelier de réussite universitaire*
  - 5.10 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

- 6.- Affaires administratives et financières
- 6.1 Renouvellement et affectation d'un cadre
- 6.2 Achat du Système Laser PLD dans le cadre de la subvention FCI intitulée *Facility for Studies of Thin Films for Optical Fiber Chemical Sensors*
- 6.3 Engagement et nomination d'une doyenne de la gestion académique
- 7.- Période d'information et questions
- Financement des universités
  - Chaire de recherche en cyberpsychologie
  - Comité d'agrément des programmes de formations à l'enseignement (CAPFE)
  - Encart de l'Université du Québec dans les quotidiens québécois
- 8.- Dépôt de documents
- 8.1 Lettre du MELS du 22 novembre 2006 - Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011
- 8.2 Décret concernant la nomination de cinq membres du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais
- 8.3 Encart de l'Université du Québec dans les quotidiens québécois
- 8.4 Avis préliminaire du Département des sciences administratives relatif au projet de Politique linguistique présentement à l'étude (novembre 2006)
- 9.- Prochaine assemblée
- 10.- Levée de l'assemblée

## 2.- Procès-verbal de la trois cent cinquième réunion

### 2.1 Adoption

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent cinquième réunion, et ce, sans modification.

### 2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent cinquième réunion, les suites régulières ont été données.

## 3.- Entérinement des décisions de la deux cent quatre-vingt-neuvième réunion du Comité exécutif

Sur proposition de monsieur Robert Dupré, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent quatre-vingt-neuvième réunion du Comité exécutif, le tout

conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

#### **4.- Affaires générales**

##### **4.1 Nomination des membres du Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais (comité 2007)**

Le secrétaire général mentionne que le Conseil d'administration doit nommer les membres du Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais.

Selon l'article 3.1 de la Politique relative à l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais, la Commission des études du 16 novembre 2006 (251-CE-1724) a recommandé les professeures Catherine Lanaris et Lucie Fréchette pour faire partie dudit comité.

Le recteur recommande d'y ajouter les personnes suivantes, soit monsieur Étienne Simard à titre d'étudiant et membre du Conseil d'administration et madame Claudette Gatien à titre de membre socio-économique du Conseil d'administration, et ce, toujours selon l'article 3.1 de ladite politique.

Le recteur préside ce comité auquel s'ajoute le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Le secrétaire général agit à titre de secrétaire dudit comité.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4511 concernant la nomination des membres du Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais (comité 2007), laquelle est jointe en appendice.

##### **4.2 Politique linguistique**

Le recteur rappelle aux membres le mandat que le Conseil d'administration du 18 septembre 2006 a donné à la Direction, soit de « produire un document de travail portant sur les divers enjeux financiers, politiques, philosophiques, etc., lesquels serviront de balises au Conseil d'administration pour faire avancer la réflexion par rapport à un projet de politique linguistique (permanente) à l'Université du Québec en Outaouais ».

Le document requis par le Conseil d'administration est déposé. Sa facture a été largement inspirée du projet de « Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française » produit par le Groupe de travail mandaté par le recteur. Ledit projet a d'ailleurs fait l'objet de discussions approfondies lors des réunions du Conseil d'administration des 26 juin et 18 septembre 2006.

Deux (2) documents complémentaires sont également déposés par la Direction :

- Estimation des produits et des charges associés à l'offre de formations en anglais à Gatineau.  
(Fonction enseignement - 2005-2006)
- Programmes offerts en français et en anglais  
Fréquentation selon la langue - Automne 2006

De plus, le secrétaire général dépose en séance un document en provenance du Département des sciences administratives intitulé : « Avis préliminaire du Département des sciences administratives relatif au projet de politique linguistique présentement à l'étude. Les membres du Conseil d'administration discutent de l'opportunité de recevoir ce document. Au terme des échanges, on retient que ledit document fait partie de pièces soumises en dépôt de documents.

Considérant que les discussions qui ont cours peuvent toucher les personnes et ont un caractère nominatif, le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, propose le huis clos, il est appuyé par madame Pierrette Dupont-Rousse. Le huis clos est ensuite levé sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Claire Vaive.

Le recteur souhaite que les discussions se fassent maintenant point par point sur le document déposé au Conseil d'administration et ajoute que ledit document doit demeurer confidentiel jusqu'à ce que sa facture finale soit rendue publique à une date à être arrêtée par le Conseil d'administration.

Après avoir apporté quelques modifications au document déposé par la Direction, les membres du Conseil d'administration acceptent cette version du document. Ces derniers sont d'avis qu'une consultation publique doit avoir lieu et que le document retenu servira à la consultation.

Le recteur demande aux membres du Conseil d'administration de respecter l'embargo sur l'ensemble des documents, et ce, jusqu'à ce que la consultation publique soit lancée officiellement.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4512 concernant la Politique linguistique, laquelle est jointe en appendice.

## **5.- Affaires académiques**

### **5.1 Critères d'embauche des professeures et professeurs pour l'année 2007-2008**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres du Conseil d'administration que conformément à la clause 9,01 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, il a consulté, au nom de la Commission des études, les assemblées départementales sur la reconduction en 2007-2008 des « Critères d'embauche des professeurs » adoptés par le Conseil d'administration pour l'année 2006-2007.

Ce dernier ajoute que lors de l'enclenchement du processus de consultation, il a indiqué que, pour sa part,

il était favorable pour la majorité des secteurs disciplinaires à la reconduction en 2007-2008 des critères d'embauche en vigueur pour l'année 2006-2007, mais qu'il avait cependant des réserves quant à la reconduction intégrale de ces critères pour les sciences comptables et les sciences infirmières étant donné les difficultés de recrutement rencontrées lors des derniers concours.

Suite à cette consultation, des discussions ont également eu lieu au Comité des affaires départementales sur la question des critères d'embauche des professeurs pour l'année 2007-2008, plus particulièrement dans le domaine des sciences comptables et des sciences infirmières.

La position alors soutenue par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche consiste à permettre l'embauche de candidats en début d'études doctorales tout en accordant à ces personnes le statut de « professeur régulier » et en assujettissant la permanence à l'obtention du doctorat, est accueillie positivement par la direction du Département des sciences infirmières.

Par contre, en ce qui a trait à la position de la direction du Département des sciences comptables, celle-ci est à l'effet que les critères d'embauche devraient permettre de retenir les services d'une personne détentriche d'une maîtrise (avec mémoire), et ce, sans exiger qu'elle soit inscrite à un programme de troisième cycle et sans lier cette personne à l'obtention d'un doctorat préalablement à l'octroi de la permanence.

Au terme des échanges sur le sujet au Comité des affaires départementales, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a indiqué qu'il soumettrait son projet aux instances de l'Université même si celui-ci ne rejoint pas totalement les volontés exprimées par la direction du Département des sciences comptables.

Comme suite à cette consultation et à ces discussions, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du Conseil d'administration les avis des assemblées départementales ainsi que la recommandation de la Commission des études de même que sa recommandation à l'effet d'adopter les critères d'embauche 2007-2008 en y incorporant l'assouplissement suggéré au dossier.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ajoute que cet assouplissement s'inscrit tout particulièrement en lien avec la volonté de l'UQO d'appuyer concrètement la mission qu'elle s'est donnée en matière d'enseignement et de recherche, de poursuivre les efforts consentis au cours des dernières années pour atteindre cet objectif ainsi que de respecter la Convention collective des professeurs tout en favorisant le recrutement de professeurs dans le domaine des sciences comptables et des sciences infirmières.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4513 concernant les critères d'embauche des professeurs pour l'année 2007-2008, laquelle est jointe en appendice.



## **5.2 Adoption des exigences de qualification pour l'enseignement des personnes chargées de cours**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que la Convention collective des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais précise à l'article 7 que, pour être éligible à l'attribution de charges de cours, toute personne chargée de cours ou toute personne doit satisfaire aux exigences de qualification pour l'enseignement.

L'article 7 de ladite convention collective prévoit également que les assemblées départementales qui désirent modifier des exigences de qualification pour l'enseignement ou en adopter de nouvelles à l'égard de nouveaux cours ou de cours modifiés doivent les afficher au département et les soumettre par courrier électronique aux personnes chargées de cours, avec copie au Syndicat, pour avis et commentaires.

Cette procédure ayant été respectée, la mise à jour des exigences de qualification pour l'enseignement, des cours dont les départements assument la responsabilité, a été présentée à la Commission des études du 16 novembre 2006 (251-CE-1728), laquelle a formulé une recommandation d'adoption au Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration sont donc invités à adopter les exigences de qualification pour l'enseignement, lesquelles entreront en vigueur au trimestre d'hiver 2007.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4514 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) - Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4515 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) - Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4516 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) - Département des sciences comptables, laquelle est jointe en appendice.

## **5.3 Évaluation des professeurs**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres du Conseil d'administration, qu'en lien avec l'article 11 de la Convention collective des professeurs et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant l'évaluation des professeurs et l'article 12 concernant la durée des contrats et la permanence, le Conseil d'administration est appelé à statuer sur les recommandations des assemblées départementales relativement à l'évaluation des professeurs.

Plusieurs membres du Conseil d'administration réitèrent leur étonnement face à ce dossier qu'ils considèrent d'ordre purement de gestion interne. Ce à quoi le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne qu'il s'agira d'un enjeu lors des prochaines négociations entourant le renouvellement de la Convention collective des professeurs.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4517 concernant l'évaluation d'une professeure - **Christiane Melançon** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4518 concernant l'évaluation d'une professeure - **Nadia Baaziz** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4519 concernant l'évaluation d'un professeur - **Karim El Guemhioui** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4520 concernant l'évaluation d'un professeur - **Andrzej Pelc** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4521 concernant l'évaluation d'un professeur - **Jacques Dionne** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4522 concernant l'évaluation d'un professeur - **Jean Gervais** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4523 concernant l'évaluation d'une professeure - **Suzanne Lavigueur** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4524 concernant l'évaluation d'un professeur - **Patrice Renaud** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4525 concernant l'évaluation d'un professeur - **Éric Gosselin** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-

4526 concernant l'évaluation d'un professeur - **Denis Brochu**  
- Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4527 concernant l'évaluation d'un professeur - **Luc Chaput** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4528 concernant l'évaluation d'un professeur - **Jacques-Bernard Gauthier** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4529 concernant l'évaluation d'un professeur - **Jan Saint-Macary** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4530 concernant l'évaluation d'un professeur - **Bernard Dumouchel** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4531 concernant l'évaluation d'un professeur - **Toussaint Fortin** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4532 concernant l'évaluation d'une professeure - **Lorraine Savoie-Zajc** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4533 concernant l'évaluation d'une professeure - **Francine de Montigny** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4534 concernant l'évaluation d'une professeure - **Louise Dumas** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4535 concernant l'évaluation d'un professeur - **Jean-Pierre Deslauriers** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4536 concernant l'évaluation d'une professeure - **Lucie Fréchette** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres

conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4537 concernant l'évaluation d'un professeur - **Daniel Tremblay** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4538 concernant l'évaluation d'une professeure- **Ana Francine Béland** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4539 concernant l'évaluation d'une professeure - **Ginette Bernier** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Gaudreau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4540 concernant l'évaluation d'un professeur - **Réal Calder** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4541 concernant l'évaluation d'une professeure - **Geneviève Tardif** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4542 concernant l'évaluation d'une professeure - **Lucie Côté** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4543 concernant l'évaluation d'un professeur - **Sid Ahmed Soussi** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4544 concernant l'évaluation d'une professeure - **Emmanuelle Avon** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4545 concernant l'évaluation d'un professeur - **Saïd Boukendour** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4546 concernant l'évaluation d'un professeur - **Pierre-Paul Morin** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4547 concernant l'évaluation d'un professeur - **François-Éric Racicot** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4548 concernant l'évaluation d'une professeure - **Johanne April** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4549 concernant l'évaluation d'une professeure - **Francine D'Ortun** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4550 concernant l'évaluation d'une professeure - **Martine Leclerc** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4551 concernant l'évaluation d'un professeur - **Paul Samuel Greenman** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4552 concernant l'évaluation d'une professeure - **Virginia Bodolica** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4553 concernant l'évaluation d'un professeur - **Martin Spraggon** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4554 concernant l'évaluation d'un professeur - **Li Yan** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4555 concernant l'évaluation d'une professeure - **Anyck Dauphin** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4556 concernant l'évaluation d'une professeure - **Charmain Levy** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4557 concernant l'évaluation d'un professeur - **Mario Beaulac** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4558 concernant l'évaluation d'un professeur - **Jean-François Lacombe** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4559 concernant l'évaluation d'un professeur - **Manfred Bischoff** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4560 concernant l'évaluation d'un professeur - **Jacques Clément** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4561 concernant l'évaluation d'un professeur - **André C. Moreau** - Information confidentielle

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4562 concernant l'évaluation d'une professeure - **Bernadette Kassi** - Information confidentielle

#### **5.4 Renouvellement de contrat et octroi de la permanence à un professeur régulier du Département de relations industrielles**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le professeur Jean-François Tremblay n'ayant pas satisfait à l'exigence d'embauche d'avoir terminé ses études doctorales avant la date prévue à la Convention collective pour l'acquisition de la permanence, le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa réunion du 23 mai 2006, par sa résolution 300-CA-4420, décidait :

- de surseoir à l'application de la résolution 293-CA-4336 du Conseil d'administration concernant le non-renouvellement de contrat du professeur Jean-François Tremblay;
- de reporter exceptionnellement au 27 novembre 2006 la décision du Conseil d'administration prévue au deuxième paragraphe de la clause 12.09 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant le renouvellement de contrat et l'octroi de la permanence à monsieur Jean-François Tremblay, professeur régulier au Département de relations industrielles, et ce, advenant l'obtention du doctorat par ce dernier d'ici le 27 novembre 2006;
- d'accorder en conséquence une prolongation du contrat d'engagement de monsieur Jean-François Tremblay, professeur régulier au Département de relations industrielles, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2006 au 31 décembre 2006;
- de ne pas renouveler le contrat d'engagement prolongé et échéant le 31 décembre 2006 de monsieur Jean-François Tremblay, professeur régulier au Département de relations industrielles, advenant la non-obtention de son doctorat d'ici le 27 novembre 2006.

Le professeur Jean-François Tremblay ayant soutenu avec succès sa thèse de doctorat le 16 novembre dernier et l'émission du diplôme n'étant plus qu'une formalité administrative, les membres du Conseil d'administration sont donc invités à renouveler le contrat du professeur Jean-François Tremblay et à lui octroyer la permanence à compter du 1<sup>er</sup> juin 2007.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4563 concernant le renouvellement de contrat et l'octroi de la permanence à un professeur régulier - **Jean-François Tremblay**, laquelle est jointe en appendice.

#### **5.5 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Tinko Eftimov**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres du Conseil d'administration que la Convention collective des professeures et professeurs définit le « professeur associé » comme étant la personne qui, tout en n'étant pas à l'emploi de l'Université du Québec en Outaouais, contribue d'une manière significative aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ce statut est accordé à la demande expresse de l'assemblée départementale ou avec son accord pour une durée limitée. Cette personne n'est pas assujettie aux dispositions de la Convention collective et, par conséquent, ne bénéficie d'aucun des droits prévus à ladite convention.

Étant donné les travaux de recherche menés conjointement par monsieur Tinko Eftimov et les professeurs du Département d'informatique et d'ingénierie, le Département désire attribuer le statut de professeur associé à monsieur Tinko Eftimov, et ce, pour une période de deux ans.

Les membres du Conseil d'administration sont donc appelés à statuer sur l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Tinko Eftimov pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2006 au 30 novembre 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4564 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Tinko Eftimov** au Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

#### **5.6 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Sarifuddin**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Convention collective des professeures et professeurs définit le « professeur associé » comme étant la personne qui, tout en n'étant pas à l'emploi de l'Université du Québec en Outaouais, contribue d'une manière significative aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ce statut est accordé à la demande expresse de l'assemblée départementale ou avec son accord pour une durée limitée. Cette personne n'est pas assujettie aux

dispositions de la Convention collective et, par conséquent, ne bénéficie d'aucun des droits prévus à ladite convention.

Étant donné les travaux de recherche menés conjointement par monsieur Sarifuddin et les professeurs du Département d'informatique et d'ingénierie, le Département désire attribuer le statut de professeur associé à monsieur Sarifuddin, et ce, pour une période de deux ans.

Les membres du Conseil d'administration sont donc appelés à statuer sur l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Sarifuddin pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2006 au 30 novembre 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4565 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur **Sarifuddin** au Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

### **5.7 Ouverture et implantation d'un programme de Certificat en cybermuséologie**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration le projet d'ouverture et d'implantation du programme de Certificat en cybermuséologie. Ce programme unique innovateur constitue une nouvelle spécialisation que l'École multidisciplinaire de l'image (EMI) se propose d'offrir au trimestre d'automne 2007, dans le cadre de sa formation de 1<sup>er</sup> cycle.

Fruit de l'évaluation périodique de 2003, le programme de Baccalauréat ès arts (auparavant Baccalauréat en arts en design) offre une nouvelle structure : Majeure en art et pratiques de l'image et Mineure en arts visuels, Mineure en bande dessinée, Mineure en cybermuséologie et Mineure en design graphique. La Mineure en cybermuséologie sera également offerte en programme de Certificat en cybermuséologie.

La cybermuséologie, discipline en émergence, se pratique depuis 1994, soit dès les débuts de l'utilisation publique du réseau Internet. La pratique a évolué au rythme des diverses productions patrimoniales et éducationnelles qui se sont basées sur l'approche muséale afin de rendre accessibles et de mettre en valeur des collections relatives à diverses thématiques.

L'offre du programme de Certificat en cybermuséologie contribuera à répondre aux besoins de la population étudiante de l'Outaouais et des personnels oeuvrant dans les musées, en plus de contribuer à enrichir le patrimoine de programmes de l'École multidisciplinaire de l'image.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne qu'une bonification des ressources documentaires à la Bibliothèque est souhaitée et ajoute que ces besoins seront étudiés dans le cadre des opérations budgétaires régulières, mais n'empêche pas le démarrage du programme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4566 concernant l'ouverture et l'implantation d'un programme



de Certificat en cybermuséologie, laquelle est jointe en appendice.

### **5.8 Ouverture et implantation d'un Programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration le projet d'ouverture et d'implantation du Programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (15 crédits), à compter du trimestre d'automne 2007.

Ce dernier ajoute que ledit projet de programme de deuxième cycle s'avère nécessaire pour combler les besoins de formation spécialisée dans le domaine de la comptabilité. En effet, l'Ordre des CGA du Québec propose à ses partenaires universitaires la possibilité d'offrir le nouveau programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle. L'offre de ce programme permettrait aux diplômés de l'UQO qui convoitent le titre professionnel CGA de poursuivre leur cheminement en Outaouais.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4567 concernant l'ouverture et l'implantation d'un Programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle, laquelle est jointe en appendice.

### **5.9 Cours ARU9003 - Atelier de réussite universitaire**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration le traitement du cours *Atelier de réussite universitaire* (ARU9003) à titre de condition d'admission pour tous les étudiants admis au baccalauréat sur la base d'une cote R inférieure à 22. Cette mesure a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études du 16 novembre 2006 (251-CE-1731).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4568 concernant le projet de rendre obligatoire le cours *Atelier de réussite universitaire* (ARU9003) pour tous les étudiants admis au baccalauréat sur la base d'une cote R inférieure à 22, à titre de condition d'admission, laquelle est jointe en appendice.

### **5.10 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'administration publique, le Département des sciences administratives a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Mélanie Bourque, à titre de professeur régulier dans le domaine de l'administration publique, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juin 2007 et se terminant le 31 mai 2009.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4569 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives - **Mélanie Bourque**, laquelle est jointe en appendice.

## 6.- Affaires administratives et financières

### 6.1 Renouvellement et affectation d'un cadre

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que conformément au Règlement général 6 : « Ressources humaines » de l'Université du Québec et aux articles 7 et 8 de l'actuel protocole régissant les conditions de travail du personnel cadre (Contrat d'engagement et Sécurité d'emploi), le Conseil d'administration doit statuer sur le renouvellement et l'affectation de madame Lucie Ménard, et ce, six (6) mois avant la fin du contrat.

Les procédures d'évaluation ont été suivies et le recteur recommande le renouvellement de mandat de madame Lucie Ménard, et ce, jusqu'au 31 mai 2009. Cette dernière est affectée au poste de Directrice du Bureau du développement, lequel relève du recteur.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4570 concernant le renouvellement et l'affectation de cadre de madame **Lucie Ménard**, laquelle est jointe en appendice.

### 6.2 Achat du Système Laser PLD dans le cadre de la subvention FCI intitulée *Facility for Studies of Thin Films for Optical Fiber Chemical Sensors*

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a accordé une subvention d'un montant maximal de 999 964 \$ pour la mise en place d'une infrastructure de recherche pour le projet intitulé *Facility for Studies of Thin Films for Optical Fiber Chemical Sensors*, dont le directeur de projet est le professeur Michael Korwin-Pawlowski.

La subvention est destinée à l'achat d'une série d'équipements ou de systèmes de valeur variable et dont certains dépassent le pouvoir de signature délégué aux cadres supérieurs.

Le système concerné ici est un Système Laser PLD (Turn-key pulse laser deposition (PLD) system) dont le coût est de l'ordre de 253 802 \$ (incluant le retour de taxes). À noter que le rapport d'ouverture de soumission indique que le coût d'achat pourrait être différent du prix de soumission étant donné que des équipements optionnels sont offerts pour chacun des produits.

L'acquisition de l'équipement fait suite à un appel d'offres affiché sur le Système électronique d'appels d'offres (SÉAO). Quatre soumissions ont été reçues.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4571 concernant l'achat du Système Laser PLD dans le cadre de la subvention FCI intitulée *Facility for Studies of Thin Films for Optical Fiber Chemical Sensors*, laquelle est jointe en appendice.

### **6.3 Engagement et nomination d'une doyenne de la gestion académique**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le poste de doyen de la gestion académique deviendra vacant suite au départ de monsieur André-Jean Pelletier en janvier 2007. Le processus de dotation a alors été enclenché à l'interne auprès des cadres et par un concours à l'externe.

La recommandation unanime du Comité de sélection pour combler la vacance est à l'effet de retenir la candidature de madame Murielle Laberge, actuellement professeure au Département des relations industrielles.

Le Comité de sélection était formé de :

M. Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, président du comité;  
 M. Pierre Charron, directeur du Département des sciences comptables;  
 M. Sylvain Coutu, professeur, Département de psychoéducation et de psychologie;  
 Mme Nicole Durocher, chargée de cours, Département des sciences de l'éducation;  
 M. André-Jean Pelletier, doyen de la gestion académique.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a consulté les directrices et les directeurs de département quant à cette candidature.

Le Conseil d'administration est invité à procéder à l'engagement et à la nomination de madame Murielle Laberge à titre de doyenne de la gestion académique pour la période du 4 janvier 2007 au 31 mai 2009.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CA-4572 concernant l'engagement et la nomination de madame **Murielle Laberge** au poste de doyenne de la gestion académique, laquelle est jointe en appendice.

## **7.- Période d'information et questions**

### **- Financement des universités**

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que des discussions en accéléré ont cours depuis quelques semaines entre les recteurs des universités québécoise et le MELS relativement au partage de l'enveloppe budgétaire de 240 millions \$ annoncée en août 2006.

- Chaire de recherche en cyberpsychologie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Chaire de recherche en cyberpsychologie du professeur Stéphane Bouchard se voit accorder une subvention de l'ordre de près de 3 millions \$ en provenance de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du gouvernement du Québec. Cette subvention permettra l'amélioration des installations et des services offerts par le laboratoire dirigé par le chercheur Bouchard, dont l'érection d'une voûte de réalité virtuelle à six côtés, une première au Canada.

- Comité d'agrément des programmes de formations à l'enseignement (CAPFE)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le dossier du CAPFE ferait l'objet de médiatisation de la part de la presse écrite.

- Encart de l'Université du Québec dans les quotidiens québécois

L'Université du Québec a produit sans consultation de ses établissements membres un encart qui a paru dans les principaux quotidiens québécois, dont le journal Le Droit. Il appert que le contenu de cette publication aurait causé certaines insatisfactions de la part de quelques établissements parce que l'on y retrouve certaines inexactitudes.

La Direction de l'UQO a déjà réagi auprès de l'Université du Québec, notamment parce que l'on n'y fait aucunement mention de notre présence, tout de même importante, à Saint-Jérôme.

**8.- Dépôt de documents**

- 8.1 Lettre du MELS du 22 novembre 2006 - Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011
- 8.2 Décret concernant la nomination de cinq membres du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais
- 8.3 Encart de l'Université du Québec dans les quotidiens québécois
- 8.4 Avis préliminaire du Département des sciences administratives relatif au projet de Politique linguistique présentement à l'étude (novembre 2006)

**9.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 11 décembre 2006 à 16 h 30 et sera suivie d'un repas à l'occasion du temps des fêtes.

Les membres sortants du Conseil d'administration en 2006 seront honorés. Il s'agit de mesdames Gaudreau et Rancourt ainsi que de messieurs Labine, Parent, Giroux, Charron et Dupré.

10.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 00.

*Original signé par :*

---

La présidente, Marlène Thonnard  
Le secrétaire, Micheline Bondu